

Politique de paiement et remboursement pour les camps de jour été et relâche, journées pédagogiques

- Le paiement doit être remis à l'administration dans un délai maximal de deux semaines précédant le début du camp. Unigym Gatineau se réserve le droit d'annuler toute inscription non payée deux semaines avant le début.
- Des frais de service de 2 \$ sont inclus dans tous les prix affichés. Ces frais sont non-remboursables.
- Toute annulation faite suite à l'inscription de votre enfant encourra une pénalité qui correspond à la plus petite de ces 2 sommes : 50 \$ ou 10 % du coût des services qui n'ont pas été reçus.

Politique de frais de retard en fin de journée:

Des frais de 5 \$ par tranche de 10 minutes de retard en fin de journée seront exigés et payables le jour même :

- Pour tout retard lors de la fermeture du service de garde, soit à partir de 17 h 30.

Chèques retournés sans provisions

- Tout chèque retourné devra nous être compensé en argent comptant + 25 \$ frais d'administration et l'accès au camp de jour sera refusé à l'enfant tant et aussi longtemps que les frais ne sont pas acquittés au complet.



Reimbursement policy for our Summer Day Camp, March Break and PD days.

- Payment must be remitted to the administration no later than two weeks prior to the start of the camp. Unigym Gatineau reserves the right to cancel any unpaid registration two weeks before the start of the camp.
- A service charge of \$ 2 is included in all displayed prices. These fees are non-refundable.
- Any cancellation made following the registration of your child will incur a penalty corresponding to the lesser of these 2 amounts: \$ 50 or 10% of the cost of the services that were not received.

Late fee policy:

Fees of \$5 for every 10 minutes will be required the same day:

- Late fees are required if pick up is after the end of daycare, which ends at 5:30 p.m.

Bounced checks

- All checks returned by the bank will need to be paid in cash and a \$25 administration fee will be applicable. All fees must be paid in full before child can return to camp.